

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 16 Février, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

**Étaient également présents :**

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie – GUILLOU Annick – HENRIQUEZ Françoise – MORIO Estelle – PEZENNEC Micheline – PRÉVOST Brigitte  
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

**Absentes excusées - Procurations**

Madame BUZARÉ Arlette donne pouvoir à Monsieur LE STUNFF Patrice  
Madame SOARES Brigitte donne pouvoir à Madame PRÉVOST Brigitte  
Monsieur LE GUENNEC Gwénaél donne pouvoir à Mme PEZENNEC Micheline

**Absents :**

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

**Secrétaire :** Madame GARANGÉ Anne-Marie

**Date de la convocation :** 09 Février 2023

**Date de l'affichage :** 10 Février 2023

**Nombre de membres en exercice :** 17

**Nombre de présents :** 13

**Nombre de votants :** 16

-----  
**2023-05 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS : AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Aux termes de l'instruction budgétaire et comptable M14, l'assemblée délibérante doit, après l'arrêt des comptes, procéder à l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice écoulé.

Résultat 2022 dépenses de fonctionnement	1 443 178,32
Résultat 2022 recettes de fonctionnement	1 363 571,17
Résultat de l'exercice	-79 607,15
Résultat antérieur	164 001,50
Résultat à inscrire au BP n+1	84 394,35
Dépenses d'investissement 2022	196 787,26
Recettes d'investissement 2022	168 581,59
Résultat de l'exercice	-28 205,67
Résultat antérieur	281 750,10
Résultat d'Investissement à inscrire au BP N+1	253 544,43

Le compte administratif 2022 du CCAS laisse apparaître un excédent de clôture à la section de fonctionnement de 84 394.35 € et un excédent à la section d'investissement de 253 544.43 €.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

***Pour la section de fonctionnement :***

- **AFFECTE** la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit 84 394.35 € d'excédent à la section de fonctionnement en 2023. (R002)

***Pour la section d'investissement,*** le résultat 2022 d'un montant de 253 544, 43€ est porté à la section d'investissement du budget primitif 2023.

**Pour extrait conforme,**

GUIDEL, le 21 Février 2023

Le Président du CCAS  
Joël DAMIEL

